

Le mécénat de compétences: une expérience en Alsace

Présentation pour le groupe de travail « bénévolat et mécénat de compétences »

Le 10/07/08

Alsace active: carrefour entre associations et entreprises

- A l'origine: **entreprises** et collectivités se mobilisent autour de la création d'emplois pour personnes en difficulté (1993).
Aujourd'hui, les entreprises sont parties prenantes de notre vie associative.
- 5 ans d'expérience dans le conseil et le financement des **structures de l'ESS**.
Une centaine de structures accompagnées par an.

Pourquoi le mécénat?

- Une connaissance des besoins des associations grâce aux diagnostics réalisés dans le cadre du DLA.
- Une solution complémentaire à nos outils pour répondre aux besoins du monde associatif.
- Des premières mises en relation encourageantes.

L'Alsace: un terreau favorable

- Mobilisation d'acteurs de l'ESS, d'entreprises, de collectivités en faveur du développement du mécénat au sein du **CIMESS** (Club Inter Mécénat pour l'Économie Sociale et Solidaire).
- Le CIMESS prend une nouvelle dimension fin 2007 grâce au soutien de la DIIESES et orchestre:
 - Une enquête auprès de 400 entreprises en partenariat avec l'Admical et les CCI
 - Une enquête auprès de 130 associations
 - Une étude sur l'état des lieux du mécénat
 - Une « boîte à outils » pour favoriser les mises en relation

Alsace active, Faire connaître pour susciter l'intérêt

- Animation d'une soirée d'anciens
- Intervention dans des conférences sur la RSE
- Sensibilisation de chefs d'entreprise de la CCI
- Participation à un stamish autour de l'implication des salariés
- Organisation de notre AG sur le thème « l'entreprise engagée dans la promotion du lien social: quelles nouvelles formes de responsabilité? »

Vers la construction d'une boîte à outils

Pour les entreprises et associations:

- Rassembler et mettre à disposition les outils techniques existants
- Créer des outils pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre associations et entreprises (fiche descriptive du besoin, dossier attractif de demande de partenariat, exemples d'expériences réussies...)
- Organiser des rencontres entre associations et entreprises

Pour un organisme tiers:

- Réflexion sur la valeur ajoutée d'un organisme tiers dans la mise en relation et outillage (appréciation du besoin des associations, orientation des associations vers le dispositif le plus pertinent, « mariage », suivi et évaluation...)

Merci de votre attention

- Thomas Chandesris
tchandesris@alsaceactive.fr
- Cécile Dupré la Tour
cduprelatour@alsaceactive.fr

Alsace active

31 rue du faubourg national
67 000 Strasbourg
03 88 23 87 41